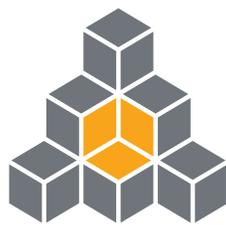


DÉCEMBRE 2018



Graphie Studio

LES RENDEZ-VOUS ACQ



ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

L'automne 2018 a été particulièrement mouvementé sur le plan politique, avec l'élection d'un nouveau gouvernement, et économique, puisque dans la majorité des régions du Québec l'industrie de la construction roulait à fond de train. Ce rythme de production nous a d'ailleurs fait réaliser que la disponibilité de la main-d'œuvre dans la construction pouvait être un frein à notre niveau de productivité et de compétitivité.

DES SOLUTIONS À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

C'est pourquoi lors des Rendez-vous ACQ de septembre dernier, j'ai confié au Comité des affaires publiques le mandat de trouver des solutions concrètes et durables au manque de personnel qualifié dans notre industrie.

Les Rendez-vous de décembre dernier ont été l'occasion de dévoiler un plan d'action spécifique sur la question de la pénurie de la main-d'œuvre. Outre au Comité des affaires publiques, ce plan fut présenté dans plusieurs autres comités dans l'optique de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cet enjeu primordial.

À la lumière de ce qui a été présenté, je peux vous dire que dans les mois à venir, plusieurs actions seront posées.

Notamment, nous dresserons un portrait de la situation pour chaque région du Québec, nous offrirons un maximum de services aux entrepreneurs pour les aider dans leurs démarches pour attirer de nouveaux talents et nous ferons les représentations politiques nécessaires pour tenter d'éliminer quelques barrières réglementaires qui sont un frein à la

mobilité de la main-d'œuvre. Finalement, une tournée est prévue à l'automne prochain afin de diffuser les résultats de nos analyses et les solutions mises en place.

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES PROVINCIALES

Par ailleurs, en tant que principal groupe de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de l'industrie de la construction au Québec, l'ACQ se fait un devoir de proposer des mesures au gouvernement du Québec dans le cadre du dépôt de son budget qui se fera en mars prochain.

Comme il s'agit d'un nouveau gouvernement, nous souhaitons le sensibiliser quant à l'importance de l'industrie de la construction pour l'économie québécoise. Il va sans dire que l'enjeu numéro un de notre association demeure la pénurie de main-d'œuvre, mais si nous souhaitons garder un niveau d'activité semblable à celui de 2018, le gouvernement du Québec devra faire sa part en matière d'investissements. À cet égard, le déficit de maintien d'actifs est de l'ordre de 20,8 milliards de dollars et, à eux seuls, les établissements d'enseignement ont un déficit d'entretien de 5,07 milliards de dollars. Nul doute que d'importants investissements en éducation seront nécessaires afin de diversifier l'offre de formations professionnelles reliées au domaine de la construction pour combler les besoins de main-d'œuvre en région ainsi que de résorber ce déficit.

En terminant, la clef du succès de notre organisation depuis sa création réside dans le partage d'information et la synergie interrégionale. En ce sens, je souhaite réitérer mon engagement à faire de l'ACQ un acteur incontournable de l'industrie de la construction au Québec où l'on mise sur la participation et le dévouement des différents intervenants afin d'obtenir des gains pour nos membres. Sur ce, je vous souhaite une belle année 2019 remplie de prospérité et de belles collaborations !



Francis Roy
Président



LA MAIN-D'ŒUVRE : DES SOLUTIONS EN COURS DE ROUTE



Graphie Studio

LE SERVICE DE LA FORMATION

a connu une belle année productive et s'implique dans le plan d'action pour **CONTRE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE** dans l'industrie de la construction.



L'OFFRE DE FORMATION SUR LA GESTION

des ressources humaines permet d'outiller les entrepreneurs pour faire face aux difficultés de recrutement et de rétention.



DES PROGRAMMES DE FORMATION

SPÉCIFIQUES À CERTAINS métiers sont aussi envisagés.

78

UN NOMBRE

RECORD DE SESSIONS de formation ont été offertes dans l'ensemble des ACQ affiliées, pour un total de près de 430 participants.



Une étape importante a été franchie dans le **DOSSIER DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE** à laquelle se livrent certaines entreprises de préparation rapide aux examens pour l'obtention d'une licence de la RBQ.

Un jugement récent ordonne à une de ces entreprises de cesser d'utiliser les questions d'examen de la RBQ pour préparer les candidats.

DES BOUCHÉES DOUBLES



Des bouchées doubles sont prises pour que le dossier de pénurie de main-d'œuvre avance rapidement et que la grappe en construction voit le jour.



LES MEMBRES DE L'ACQ

sont représentés au sein de la table des partenaires qui mènera à la création de la grappe de la construction.

GRAPPE EN CONSTRUCTION :

les objectifs communs qui font l'objet de consensus et qui ne sont pas gérés par une autre instance, comme l'innovation et l'avancement technologique seront favorisés.

400 PARTICIPANTS

présents à la rencontre de la grappe en construction les 3 et 4 décembre dernier.



UN PLAN D'ACTION A ÉTÉ ADOPTÉ

pour contrer la pénurie de main-d'œuvre.

DES MOYENS CONCRETS SERONT

mis à la disposition des entrepreneurs par le Comité interne sur la pénurie de main-d'œuvre.

LES DIRIGEANTS ET DÉLÉGUÉS DE L'ACQ

continuent leur travail de représentation auprès des acteurs gouvernementaux.



LES PREMIERS APPELS D'OFFRES

ont été octroyés dans le cadre des projets pilotes en vue d'enrayer les retards de paiement dans l'industrie de la construction.

DES PISTES ET SURTOUT DES SOLUTIONS



Pénurie de main-d'œuvre, des pistes de solution sont suggérées :



À COURT TERME,

se tourner vers l'immigration et accompagner les entrepreneurs dans cette démarche.



SUR UNE BASE RÉGULIÈRE,

rendre l'industrie plus attrayante pour les jeunes, et ce, dès l'école primaire.



DISCUSSION SUR LA QUALITÉ DES DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

et la façon de mettre sur pied une banque d'information pertinente sur cette question avec des exemples de plans et devis qui sont incomplets et/ou erronés et qui circulent dans divers projets de construction.



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE « THIRD CHAIR »

au sujet d'un service de médiation offert relié à l'arrivée du projet pilote sur les paiements rapides dans l'industrie.



ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT

de développer des contrats simplifiés avec le donneur d'ouvrage et avec les sous-traitants.



MISE EN MARCHÉ

du projet de grille de vérification pour les entrepreneurs généraux.

LA GRILLE DES TAUX DE SALAIRES,

une fois harmonisée, évitera bien des soucis et des pertes de temps aux entrepreneurs généraux.

LEUR TRAVAIL AU QUOTIDIEN

sera facilité grâce au document de demande de modification de contrat.

UNE VERSION

du *Canadian Construction Documents Committee 2* (CCDC) adaptée au Code civil permettra de corriger des irritants auxquels les entrepreneurs généraux québécois font actuellement face. Une version simplifiée du contrat CCDC 2 pour de plus petits projets allègera les négociations précontractuelles ainsi que la gestion de contrats.

PLUS DE VISIBILITÉ



LE PROGRAMME INTÉGRITÉ

SERA PRÉSENTÉ SOUS DIFFÉRENTS ANGLES durant trois formations de type « Marchés publics », en 2019, organisées par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le Programme **INTÉGRITÉ**
Un modèle de réussite

LE PROGRAMME INTÉGRITÉ

A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX ÉTUDIANTS en Éthique et interrelations professionnelles du Collège Grasset, à Montréal.



LES CAPSULES DE PROMOTION

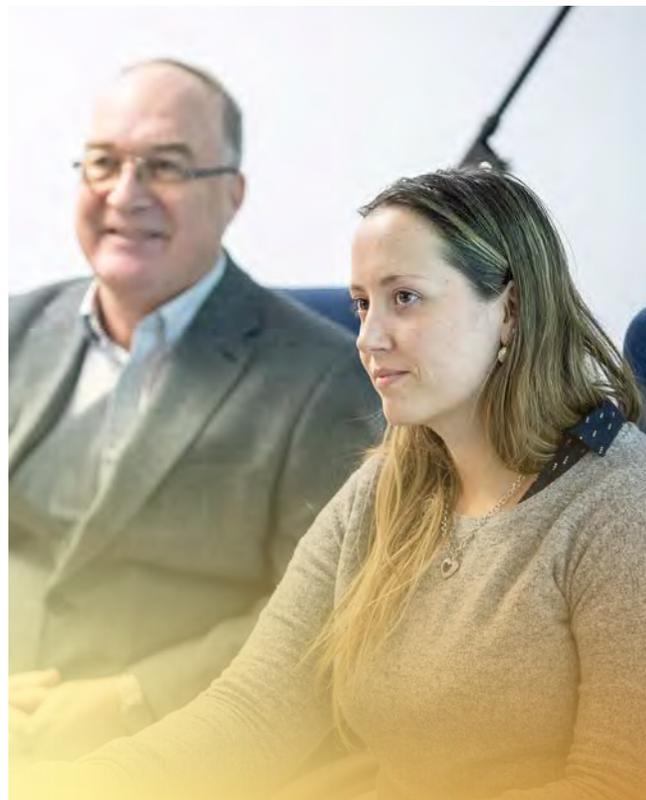
DU PROGRAMME INTÉGRITÉ, tournées à Saguenay dans le cadre du dernier RDV ACQ seront bientôt diffusées.



UN FORUM

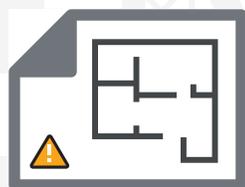
POUR LES AGENTS D'INTÉGRITÉ s'est tenu le 29 octobre. Les échanges ont porté sur des exemples concrets de comportements potentiellement non éthiques, sur la réflexion que l'agent d'intégrité doit avoir face à une telle situation et sur les informations que l'agent d'intégrité doit prendre le temps d'obtenir avant de prendre une décision ou de poser des actions.

UNE SOLUTION EN DEVENIR



UN DOCUMENT DE CONSULTATION

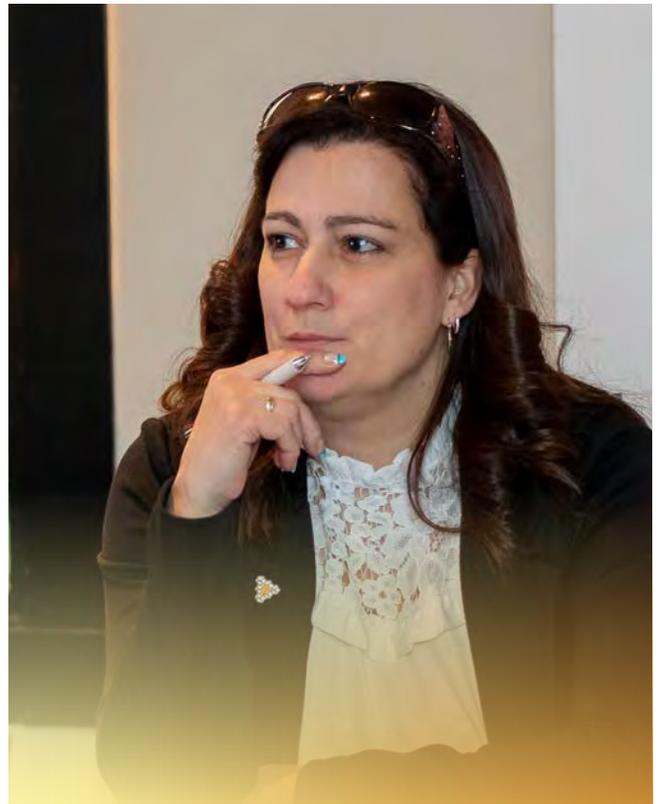
à remplir concernant les plans et devis incomplets a été distribué. Ce document nous permettra de constituer une banque de données avec des exemples concrets rencontrés par nos entrepreneurs, le tout dans un souci d'en faire l'analyse et de trouver des pistes de solutions. Nous souhaitons ainsi mettre en place un plan d'action et rencontrer les intervenants impliqués afin de les sensibiliser à cette problématique et trouver des solutions.



LA COLLECTE D'INFORMATION SUR LES PLANS ET DEVIS INCOMPLETS

est un outil indispensable afin d'être informés des enjeux réels vécus. À partir des informations reçues, nous souhaitons proposer, en collaboration avec les parties impliquées, des pratiques exemplaires normalisées dans l'industrie de la construction et ainsi produire des documents de meilleure qualité.

DES PROJETS EMBALLANTS



Graphie Studio

Les membres du Comité ont accueilli la nouvelle directrice générale de l'ACQ-Saguenay/ Lac-Saint-Jean, Mme France Boivin et ont discuté de différents projets forts emballants :



GRAPPE DE LA CONSTRUCTION



PROJET DE FORMATION

s'adressant aux dirigeants d'entreprise en collaboration avec l'École d'entrepreneurship de Beauce



L'INITIATIVE QUÉBÉCOISE

pour la construction 4.0



L'ACQ PARTICIPE ACTIVEMENT À L'INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0

Sa mission est d'accroître la performance de la filière québécoise de la construction par le virage numérique. **LES OBJECTIFS SONT :**



DOCUMENTER L'ÉTAT DES LIEUX
en vue de mobiliser les intervenants de la filière de la construction du Québec.



PROPOSER DES MESURES STRUCTURANTES
pour accélérer le virage numérique au sein du secteur de la construction.

AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES



DISCUSSION SUR LES BESOINS

DES MEMBRES
FOURNISSEURS

afin d'améliorer l'offre de services de l'ACQ pour eux.



PRÉSENTATION

DE LA NOUVELLE
OFFRE PUBLICITAIRE

de marketing de contenu.

15%
DE
RABAIS

LES MEMBRES DE L'ACQ OBTIENNENT 15 %

DE RABAIS SUR LA PUBLICITÉ
OU LE MARKETING DE CONTENU

dans les différents outils de l'ACQ (magazine **Construire**,
portail de nouvelles **ACQConstruire.com**).

DÉJÀ EN ACTION

Un nouveau comité a vu le jour lors des derniers Rendez-vous ACQ. En effet, le Comité des jeunes entrepreneurs a siégé pour la première fois. Composé d'entrepreneurs provenant de tous les types d'entreprises, les membres ont pour mission d'apporter le point de vue de la jeune génération sur différents sujets liés à l'ACQ et au milieu de la construction, **MAIS AUSSI :**



ENGAGER

LES PLUS JEUNES DANS
notre industrie et notre association



ÊTRE UN COMITÉ

CONSULTATIF POUR DES
préoccupations venant d'autres comités

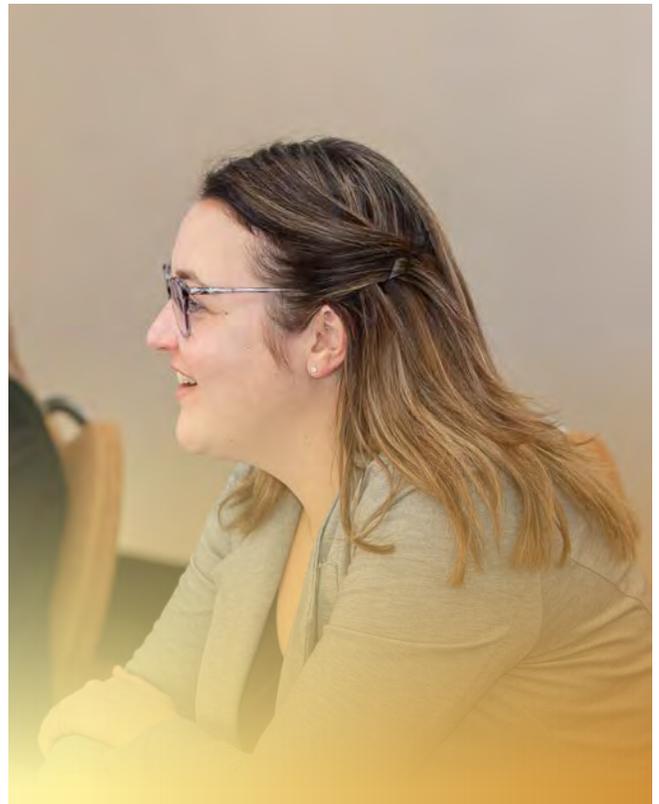


ÊTRE UN GROUPE

DE VALIDATION DES NOUVEAUTÉS
que l'ACQ désire lancer



FAVORISER
L'ÉCHANGE D'IDÉES



ENTHOUSIASME ET DYNAMISME

Les membres ont déjà pu contribuer à renforcer l'offre de services aux membres en donnant leur opinion sur :

1

LES FORMATIONS
OFFERTES

2

LE FUTUR *BOOT CAMP*
AVEC L'ÉCOLE
D'ENTREPRENEURSHIP
DE BEAUCE

3

LES OUTILS DE
COMMUNICATION ET LES
ÉVÉNEMENTS DE L'ACQ

Les membres ont convenu de se consulter sur un nouvel outil Web et de se rencontrer plus que trois fois par an.

GRANDS CHANGEMENTS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE



LES MEMBRES ONT DISCUTÉ :



SUIVI DES DOSSIERS

DU SIMDUT 2015,
du bruit et de la
légalisation du cannabis.



MENTION DES 9 CIBLES

DE TOLÉRANCE ZÉRO
de la CNESST pour 2019.



MODERNISATION

DU DOSSIER DES AGENTS
DE SÉCURITÉ
qui est en cours afin d'améliorer le
processus de sélection de formation
et de stage des agents de sécurité.



LES AGENTS

DE PRÉVENTION DES
MAÎTRES D'ŒUVRE

commencent à être plus exigeants sur
les chantiers de construction avec les
travailleurs n'ayant pas suivi la formation
SIMDUT 2015. Les travailleurs doivent
continuer d'être formés.



UNE FORTE AUGMENTATION

DES DÉLAIS AU NIVEAU DES
décisions de la Direction de la révision
administrative de la CNESST (DRA)
et du Bureau d'évaluation médicale
(BÉM) entraîne une problématique sur
la chronicité dans les dossiers de lésions
professionnelles. La gestion des dossiers
d'accidents en est aussi affectée.

LES ÉCHANGES LORS DES TRAVAUX DU COMITÉ

ont permis d'enrichir nos portions de négociation au comité de révision paritaire du Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC).

DU PAIN SUR LA PLANCHE



Les travaux du Comité sur les **avantages sociaux de l'industrie de la construction** (composé d'associations patronales et syndicales) ont amélioré la santé financière du régime en adoptant des modifications à l'ensemble des régimes offerts par Médic Construction. Ces changements sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2019.



La présence et l'argumentaire solide de l'ACQ lors de la commission parlementaire tenue le 6 février 2018 a eu un impact considérable dans le texte final du **projet de loi 152**. En effet, par la suite d'une demande de l'ACQ, certaines recommandations ont été retirées du projet de loi 152.



Harcèlement psychologique : Offre de séances d'information à compter de janvier 2019 dans plusieurs villes de la province pour bien outiller les employeurs pour remplir adéquatement leurs obligations d'avoir une politique de harcèlement.



PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

- Discussions constructives et échanges d'idées innovatrices. Tous en arrivent au même constat : ils subissent les contraintes reliées à cette réalité.
- Développer de meilleures pratiques et proposer des outils d'attraction et de rétention.

DE GRANDES AVANCÉES

90 %

du projet de l'application mobile est terminé.

40 %

Le Comité sur la pénurie de la main-d'œuvre s'est rencontré à 2 reprises et un plan d'action échelonné sur plusieurs semaines a été établi. Progression du projet : 40 %.

95 %

de la tournée auprès des ACQ affiliées pour établir l'état de situation de la pénurie de la main-d'œuvre vécue en région est réalisée.

UN SERVICE PROMETTEUR



Les gens ont pu grandement apprécier la présentation du **Réseau M**. Le Réseau M est une communauté d'intérêts déployant le **service de mentorat pour entrepreneurs** aux quatre coins du Québec, mais aussi ailleurs au Canada, en France et au Luxembourg.

Spécialiste du mentorat pour entrepreneurs, le Réseau M offre à tous les entrepreneurs qui le désirent **un service d'accompagnement** par des gens d'affaires d'expérience et leur donnant ainsi toutes les chances de **cheminer vers le succès et la croissance**.

L'APPROCHE DU MENTOR :

- Le **mentorat porte sur l'entrepreneur** et non sur l'entreprise.
- **Accompagner** le mentoré dans sa réflexion.
- Aider le mentoré à **trouver son chemin**.
- Le **partage d'expérience** et d'apprentissages (pas d'expertise).
- Expérience utilisée pour **poser les bonnes questions**.
- Approche d'accompagnement **non directive** (pas de recherche de solutions aux problèmes du mentoré) et **centrée sur la démarche**.

